

d'opinions entre la Banque du Canada et le gouvernement au sujet de la politique économique?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Je ne suis au courant de rien qu'on puisse appeler un conflit.

L'hon. M. Sinclair: Une autre question. Cela veut-il dire que le ministre des Finances est maintenant d'accord avec la Banque du Canada au sujet de la politique qu'il appelait "un malheureux héritage" au début de la session?

L'hon. M. Fleming: L'expression "malheureux héritage" ne s'applique pas seulement à ce dont l'honorable député vient de parler. Dans le malheureux héritage il y a bien des éléments auxquels cette expression doit s'appliquer. Je puis assurer à l'honorable député que lorsque le moment sera venu de discuter à la Chambre les questions d'administration, nous les discuterons à fond.

(Plus tard)

M. F. C. Christian (Okanagan-Boundary): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question qui fait suite à celle de l'honorable député de Coast-Capilano. Le ministre des Finances peut-il renseigner la Chambre sur la nature, la portée et les résultats de ses récents entretiens avec M. J. A. Coyne, gouverneur de la Banque du Canada?

L'hon. M. Sinclair: Maintenant vous pouvez prononcer un discours.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suis convaincu que le ministre est parfaitement capable de répondre à cette question...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Chevrier: C'est douteux.

M. l'Orateur: ...mais je doute que la Chambre ait la patience de l'écouter pendant tout le temps que cela prendrait. Je dois dire à l'honorable député d'Okanagan-Boundary qu'il ne peut guère s'attendre qu'on réponde à une question comme celle-là à l'appel de l'ordre du jour.

M. Hansell: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: S'agit-il d'une question complémentaire?

M. E. G. Hansell (MacLeod): Oui. Bien que vous ayez décidé, monsieur l'Orateur, que la question de l'honorable député d'Okanagan-Boundary n'est pas de celles auxquelles il peut être répondu à l'appel de l'ordre du jour, puis-je demander au ministre des Finances quand la Chambre peut compter exactement qu'il fera une déclaration sur les résultats de sa conférence d'hier avec les hauts fonctionnaires de la Banque du Canada?

[L'hon. M. Sinclair.]

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, je puis assurer à mon honorable ami que, lorsque le gouvernement sera en mesure de faire part à la Chambre de son attitude sur une question ou de formuler une déclaration dont le sujet justifierait le temps consacré à son étude, il le fera. Je puis encore assurer à mon honorable ami qu'en ce qui concerne la réunion d'hier, ce n'est pas la seule du genre qui ait jamais eu lieu. La Banque du Canada est conseillère du ministre des Finances, et des conférences ont lieu de temps à autre, à des intervalles divers entre les hauts fonctionnaires de la Banque du Canada et ceux du ministère des Finances. La réunion d'hier avait été fixée quelques jours auparavant. Ce n'est pas la seule de ce genre qui ait eu lieu récemment, et ce ne sera d'ailleurs pas la dernière.

M. Hansell: Autrement dit, on ne nous dira rien.

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, je suis certain que le député est depuis trop longtemps à la Chambre pour ne pas savoir qu'il s'agirait fort peu à un ministre responsable de révéler publiquement la substance des communications échangées au sein du ministère entre ses conseillers et lui-même.

L'hon. M. Martin: Ce n'était pas autrefois votre point de vue.

L'hon. M. Fleming: A cet égard, monsieur l'Orateur, tout conseil reçu par le ministre des Finances et toute communication échangée à ce propos entre lui et les hauts fonctionnaires de la Banque du Canada relèvent nettement de cette règle traditionnellement admise.

PRÉSUMÉE DÉCLARATION DU MINISTRE, FAITE À OAKVILLE (ONT.)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Colin Cameron (Nanaïmo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Lui a-t-on signalé le compte rendu du discours qu'il a prononcé devant la Chambre de commerce d'Oakville-Trafalgar qui a paru dans le *Journal* d'hier? S'il en a pris connaissance, peut-il nous dire si on l'a correctement cité dans le passage suivant:

"...le danger d'inflation a été enrayé et la hausse du coût de la vie tend maintenant à se stabiliser."

Si la citation est exacte, le ministre pourrait-il nous dire d'où il tient ces renseignements rassurants, étant donné que la statistique la plus récente publiée par le Bureau fédéral de la statistique indique qu'en octobre l'indice des prix à la consommation a atteint un nouveau sommet de 123.4?